

## ESPACE NATUREL SENSIBLE DE L'ÉTANG DE MONTJOUX

### Travaux de sécurisation de la digue de l'étang de Montjoux

De Décembre 2009 à Février 2010 la digue de l'étang de Montjoux à Saint Jean de Bournay est en travaux.

L'étang et sa digue sont classés « **barrage de catégorie C** » par arrêté préfectoral n°2009-09492 suite à la parution en 2008 de la nouvelle réglementation sur les barrages. Aussi le Conseil Général de l'Isère propriétaire de l'étang au titre des Espaces Naturels Sensibles pilote ces travaux de sécurisation :

- un **évacuateur de crue** en enrochement et gabions sera aménagé à l'extrémité Sud de la digue ; cet ouvrage sera en mesure de supporter une crue bi-centennale, conformément à la réglementation en vigueur ;
- le **parement amont** de la digue, fortement érodé sera conforté sur toute sa longueur ;
- Les **peupliers**, non autorisés sur les barrages seront supprimés.

Ces travaux d'un montant de 256 000 €HT sont entièrement pris en charge par le Conseil Général de l'Isère.

Pour la réalisation des travaux, l'étang sera partiellement vidangé. La remise en eau s'effectuera en Mars 2010.

Pendant ces travaux l'étang ne sera pas accessible au public.

Pour tout renseignements vous pouvez contacter le Service Environnement du Conseil Général de l'Isère – Tel : 04-76-00-33-31.